Envoyé en préfecture le 16/03/2026
Reçu en préfecture le 16/03/2026
Publié le
ID : 022-212200604-20260306-CFULOT2025-DE

Département des Côtes d'Armor
Arrondissement de SAINT BRIEUC
COMMUNE DE GAUSSON

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Date de Convocation : 30/01/2026
Date d'Affichage : 30/01/2026

Nombre de Conseillers :
En exercice : 14
Présents : 12
Votants : 12 PETIT Laetitia donne pouvoir à Julien KEROMEST

**Mme le Maire ne prend part au vote**

L'an deux mil vingt-six, le 6 Mars, à 15 H, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Mme MICHEL Arlette, Maire

Etaient présents : MICHEL Arlette, Maire,
BEUREL Pierrick., KEROMEST Julien, GROSSET Caroline, Adjoints,
DUPONT Hélène, LE GUELVOUT Marylène, CARRO Marylène, TANGUY Pierre, DIBOU Jonas, MERCIER Elodie, RENAULT Régis, RAULT Hyacinthe

Absente excusée : PETIT Laetitia,
Absent : PRAT Maxime

Laetitia donne pouvoir à Julien KEROMEST

Secrétaire : Pierrick BEUREL

OBJET : Approbation du CFU 2025 du lotissement « Le Verger d'Antan »

Le Conseil Municipal adopte :

-Le CFU 2025 concernant le lotissement « Le Verger d'Antan » faisant apparaître

* un déficit de fonctionnement de 6 661.43 €

* un excédent d'investissement de 6 494.25 € .

Fait les jour, mois et an susdits
POUR COPIE CONFORME,

Mme Arlette MICHEL, Maire

MAIRIE DE GAUSSON